

La marque de lunettes de soleil Ashka, de production française, arrive en supermarché

PUBLIÉ LE 01/06/2022 - 16:40

Cette première collection qui garantit un indice de protection UV 400 et un indice de protection des verres de catégorie 3 comprend 9 modèles et 26 références pour enfants, juniors et adultes, avant le lancement d'une gamme pour les bébés en 2023.

Sogema, le groupe d'Oyonnax spécialisé dans les accessoires de mode, lance la marque de lunettes de soleil Ashka, avec le souhait de redynamiser ce bassin historique de production. Les premiers modèles seront proposés dans une centaine de points de vente début juin.

La création de la marque Ashka symbolise la relocalisation de la production de lunettes de soleil en France, avec un positionnement en tant que seul fournisseur made in France pour les grandes surfaces. La marque souhaite se tailler une position de leader sur le marché des lunettes injectées produites dans le bassin historique de la lunetterie. « *La grande distribution exige un positionnement prix très serré. La clientèle peut mettre deux euros de plus pour une production française mais pas payer trois fois le prix. Il faut donc se battre sur chaque pièce pour proposer un produit grand public inférieur à 30 euros* », présente Patrick Oumédian, président de Sogema.

Les concurrents d'Ashka présents en grandes surfaces ne produisent a priori pas en France. « *Notre souhait est de proposer un produit écologique à partir de matières françaises et recyclées* », ajoute Patrick Oumédian.

Investissements et embauches sur place

Cette relocalisation est aussi l'occasion de ré-embaucher du personnel, avec une douzaine de recrutements prévus d'ici à la fin d'année, sur des postes d'assemblage, de découpe de verre ou de peinture.

La chaîne de production a été installée dans une des rares usines qui évoluait encore dans la production de lunettes sur le bassin d'Oyonnax. Sogema (CA 2021 : 13 M€) - spécialisée dès son origine en 1986 dans la fabrication de lunettes de soleil et qui s'est ensuite diversifiée vers les lunettes de lecture, les chaussants ou encore les accessoires textiles -, a dû investir entre 30 et 40.000 euros dans l'achat de machines et autant pour reconstituer un outil de production en capacité d'atteindre un débit suffisamment important.

La livraison de 1.500 premières paires de lunettes est prévue au mois de juin, dans une centaine de points de vente, avant une explosion en 2023 et un objectif de 2.500 à 3.000 points de vente. Le chiffre d'affaires de la marque atteindrait alors 500.000 euros.

A la rentrée, l'entreprise prévoit déjà de se doter de machines complémentaires pour augmenter ses capacités de production et envisage de solliciter des aides auprès de la Bpifrance.

Nouveaux produits à l'automne 2023

Ashka travaille également au développement d'autres produits pour la suite, toujours en conservant les aspects qualité, écologie et fabrication française, tels que des bonnets, des écharpes ainsi que des ceintures, dont le lancement est prévu à l'automne 2023.